

Luttons contre la grande précarité

Rapport n° CD/2016/119

Service Chef de file :

I - Mission action sociale de proximité

Service(s) associé(s) :

Résumé :

La grande précarité bouleverse nos repères et notre capacité à agir : c'est la précarité « du lien », qui éloigne et isole les individus, et la précarité « du bien », qui assèche les capacités de vie et de consommation des familles et des individus.

C'est la précarité de l'existence.

Aujourd'hui, la crainte de cette précarité est réelle pour chaque citoyen car le contexte actuel est en mouvement permanent et personne ne peut se considérer être à l'abri : chacun peut être confronté à un accident de la vie qui peut conduire vers la grande précarité.

Près de 9 millions de personnes dont 3 millions d'enfants vivent dans la pauvreté en France (données 2014 Insee), soit une augmentation de 1,2 million de personnes en 10 ans. Fléau de ce XXIème siècle, la grande précarité touche indifféremment les personnes isolées, les familles et les enfants : elle frappe en plein cœur notre société et ses fondations.

Dans le Bas-Rhin :

- Le taux de pauvreté est de 11,6 % contre 13 % en France métropolitaine. Il fait ainsi partie des 20 départements français dont les taux sont les moins élevés, par contre, Strasbourg concentre un taux de pauvreté élevé (22,1%) ;
- La part des bénéficiaires du RSA du Département est en dessous de la moyenne nationale (8% des ménages concernés)/Strasbourg très nettement au-dessus (14%) ;
- La part des familles monoparentales: 8,5% (proche de la moyenne nationale) ;
- La part des peu diplômés est de 57,9% (au-dessus de la moyenne nationale)/Strasbourg très nettement en dessous.

Des rencontres avec les principaux acteurs œuvrant dans le champ de la grande pauvreté, se sont déroulées de juin à septembre 2016 afin de confronter ses éléments statistiques avec les réalités qu'ils rencontrent au quotidien.

Ces rencontres ont permis de caractériser les publics en grande pauvreté dans le Bas-Rhin : il s'agit de personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans la société. Leur situation économique se caractérise par une inadéquation durable entre leurs ressources et leurs charges quotidiennes (bénéficiaires de minimas sociaux, travailleurs/retraités pauvres/étudiants, jeunes). Les personnes sans droits et les migrants constituent également une part du public aidé. Ces publics sont souvent en rupture de soins.

Comment prévenir et résoudre les situations de grande précarité ?

Face à ces phénomènes des réponses existent dans le département grâce à :

- Un maillage associatif remarquable qui apporte des réponses à un grand nombre de personnes.
- Une articulation entre les associations et le département (les travailleurs sociaux notamment) qui fonctionne.
- Et des dispositifs d'aide financière pertinentes: le Fonds Solidarité Logement, les Secours Financiers Exceptionnels, les aides caritatives

Mais ces réponses restent globalement encore trop cloisonnées (emploi, hébergement, logement, soin) et souvent pilotées par des interlocuteurs différents.

Avec ses partenaires, le Département ne restera pas observateur ou pire, immobile. Il souhaite animer une démarche ambitieuse pour répondre à l'amplification et la diversification des situations de précarité et donner à tous une place dans la société

Le Département du Bas-Rhin est à la fois Entrepreneur et Solidaire : en tant que chef de file de l'action sociale, il fait de la lutte contre la grande précarité une priorité absolue et engage une mobilisation générale dans le cadre des schémas qu'il vient ou va adopter :

- Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
 - Le Plan Départemental pour l'Emploi et l'Inclusion
 - Le Schéma Départemental de l'Action Sociale de Proximité
 - Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
- Le département souhaite aller encore plus loin au travers d'un Plan Départemental de Lutte contre la Grande Précarité.

Une stratégie et un plan d'actions à co-construire

« Seul nous allons plus vite, ensemble nous allons plus loin ».

Aucun acteur ne peut prétendre à lui seul apporter l'ensemble des réponses à ces enjeux : une action efficace est nécessairement collégiale. C'est pourquoi l'ensemble des acteurs bas-rhinois des politiques de solidarité sont invités par le Département à se rassembler dans une démarche inédite de travail en commun. Ce travail d'ampleur, qui sera mené tout au long de l'année 2017 doit constituer le plan d'actions du Plan Départemental de Lutte contre la Grande Précarité.

Afin de dépasser les cloisonnements institutionnels que chacun pointe comme autant de limites, la réflexion devra nécessairement s'articuler autour d'une approche transversale, articulée autour de trois priorités :

- 1. Agir face à l'urgence absolue:** sortir de la grande précarité
- 2. Prévenir les risques de rupture :** éviter la grande précarité
- 3. Co-construire un partenariat territorial et un plan d'actions concertés :** endiguer la grande précarité

Agir dans et face à l'urgence de résoudre les situations de précarité, c'est coordonner nos réponses avec réactivité et efficacité :

- Mettre à l'abri, grâce aux solutions de logements, aux secours exceptionnels et à l'accompagnement social
- Aider à répondre aux besoins alimentaires, au travers de nos aides sociales et avec l'appui des acteurs associatifs
- Secourir les personnes, par un accompagnement social global, élargi aux difficultés de santé
- Ecouter et accompagner vers l'insertion et l'intégration dans le collectif.

Prévenir les risques de rupture, c'est privilégier un accompagnement dans la durée, construit autour d'une dynamique de parcours de vie :

- Veiller à l'accès aux droits et aux besoins essentiels (logement, nourriture, énergie...)
- Développer l'accès à l'emploi, à la formation ou à l'activité bénévole
- Privilégier dans la durée l'accès à l'autonomie des personnes (solvabilité, inclusion bancaire, lutte contre le surendettement, bonnes pratiques énergétiques...)
- Renforcer l'accompagnement éducatif et favoriser la réussite éducative, au travers d'un meilleur accompagnement de la scolarité et de l'orientation notamment. La période du collège est une période cruciale : elle gagnerait à préparer les jeunes aux fondamentaux de l'âge adulte (gestion d'un budget, recherche d'un emploi, parentalité, vie collective, ...).

Co-construire un partenariat territorial et un plan d'actions concertés :

Il s'agira de renforcer la complémentarité, l'efficacité et la lisibilité des priorités et interventions de chacun des acteurs, au travers :

- D'une gouvernance territoriale et partenariale renforcée
- D'un plan d'actions concerté autour d'actions communes et concrètes
- D'outils partagés et d'indicateurs partagés.

Dans la continuité des dynamiques installées autour des assises de l'engagement ou du schéma départemental de l'action sociale, ces trois axes seront déclinés et consolidés avec les partenaires autour des compétences et priorités de chacun.

Le Département du Bas-Rhin fait partie des 4 départements retenus par l'Etat pour expérimenter **la mise en place de référents de parcours** pour les personnes en grande difficulté sociale. Cette expérimentation vise à répondre aux 3 priorités énoncées et favorisera leur mise en œuvre.

A ce titre, il est proposé au Conseil Départemental de décider d'approuver les termes du projet de la convention portant sur l'expérimentation nationale sur le référent de parcours, à conclure entre l'Etat, ministère des Affaires sociales et de la santé et le Département du Bas-Rhin.

Face à ce défi, nous sommes collectivement vulnérables et responsables. Notre modèle social atteint malheureusement ses limites ; les anciennes solutions ont vécu, nous devons co-construire et mettre en œuvre de nouvelles actions pour répondre de manière concrète à la fragilisation grandissante des personnes.

Un outil fédérateur au service de cette ambition: la création d'une Fondation de Lutte contre la Grande Précarité ouverte à l'ensemble des acteurs

Les engagements qui résulteront de cette démarche partenariale doivent s'appuyer sur une gouvernance adaptée permettant d'évaluer régulièrement les actions pour mesurer leur efficacité et leur adéquation aux besoins.

Cette fondation permettra de répondre à trois enjeux :

- piloter et suivre la mise en œuvre du plan d'actions départemental de lutte contre la grande précarité ;
- créer et mobiliser un fond participatif ayant pour objectif de développer des réponses nouvelles et innovantes face à la grande précarité ;
- développer un observatoire et un baromètre de la grande précarité. La démarche a pour objectif d'identifier l'évolution de la grande précarité dans les Bas-Rhin; ceci, au travers d'indicateurs partagés sur la pauvreté.

Pour être efficace, cette fondation doit rapidement être ancrée sur le territoire départemental. Pour répondre aux situations les plus fragiles, il est proposé de prioriser, dans un premier temps, l'intervention de la Fondation sur le territoire de l'Eurométropole en raison de la densité de situations de grande pauvreté et de la richesse des partenaires existants.

C'est bien cette ambition que le Département entend communiquer et partager avec l'ensemble de ses partenaires pour « faire société » et réaffirmer la solidarité comme fondement et valeur essentielle de notre territoire départemental.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de son président, le Conseil Départemental décide d'approuver les orientations concernant la politique sur la grande précarité telles que proposées dans le présent rapport.

Il décide en outre d'approuver les termes du projet de convention, portant sur l'expérimentation nationale concernant le référent de parcours, à conclure entre l'Etat, le Ministère des Affaires sociales et de la santé et le Département du Bas-Rhin et d'autoriser son Président à la signer.

Strasbourg, le 25/11/16

Le Président,



Frédéric BIERRY